AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 26-8-66 522722

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU MIDI (Tél. 52.73.20)

(ARIÈGE, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

Abonnement annuel 25,00 F.

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 11, rue de la Pleau - TOULOUSE.

C. C. P. : TOULOUSE 8614-19

- Supplément n° 1 au Bulletin n° 70 - 1966 - 19

- AVERTISSEMENTS -

VIGNE

- Mildiou : En raison de la présence généralisée de la maladie dans l'ensemble des vignobles et de la persistance du temps incertain, il est conseillé de continuer à assurer la protection afin d'éviter en particulier les attaques de Rot-brun sur grappe déjà constatées dans maintes situations.

On donnera la préférence aux produits cupriques à longue persistance d'action.

- Black-Rot :

Bien que ce champignon se montre cette année beaucoup moins virulent que le Mildiou il est prudent, dans les foyers notamment, de demeurer vigilant et de poursuivre les traitements.

- Vers de la grappe :

En tous secteurs habituellement envahis, il est nécessaire d'effectuer une nouvelle application soignée dès réception. Nous rappelons que pour combattre la seconde génération le poudrage est plus efficace que la pulvérisation en raison de la meilleure pénétration du produit à l'intérieur des grappes, particulièrement dans les vignes touffues.

ARBRES FRUITIERS

- Carpocapse (ver des pommes et des poires) :

Dans les vergers très sensibles, situés au voisinage immédiat d'agglomération, il serait prudent d'effectuer une nouvelle application.

- Tordeuse Orientale du pêcher :

Le second vol n'est pas encore parvenu à son terme.

a) Protection des pêches : Sur toutes les variétés mûrissant après le 10 Août, placer un traitement très soigné le 25 ou le 26 Juillet prochain.

b) Protection des pousses en pépinières : Renouveler dès réception le traitement conseillé précédemment.

- Carpocapse des prunes :

Pour limiter l'importance des attaques de la seconde génération, on pourrait effectuer sans attendre un traitement insecticide en choisissant un produit parmi les esters phosphoriques efficaces contre la Tordeuse Orientale du pêcher.

f./.162

- I N F O R M A T I O N S -

/V I G N E/

Oïdium : Ce champignon se développe toujours activement. Nous rappelons les termes du précédent bulletin.

Araignées jaunes : On constate une nette recrudescence d'activité de ces animaux. Les feuilles de la base des souches prennent une couleur anormale (jaunâtre pour les cépages blancs, rougeâtre pour les cépages colorés) commençant le plus souvent le long des nervures principales, puis se généralisant à l'ensemble du limbe. Il résulte des fortes attaques une mauvaise maturation des raisins et une diminution sensible du degré alcoolique.

Dans les vignes atteintes, effectuer une application copieuse avec un acaricide d'été.

Phylloxéra gallicole :

Nous rappelons qu'outre le traitement d'hiver on peut encore limiter l'importance des attaques en effectuant un ou deux traitements avec un produit à base de Lindane à raison de 30 gr. de matière active à l'hectolitre.

/CULTURES LEGUMIERES /

MELON : Des foyers d'Oïdium sont signalés dans plusieurs cultures alors que les dernières pluies froides ont pu amener un développement de Cladosporiose.

Effectuer un traitement mixte avec du Manèbe et un produit anti-oïdium.

Septoriose du cèleri : Ajouter, a la liste des produits cités dans le précédent bulletin, l'oxyquinoleate de cuivre.

— — —

REMARQUE IMPORTANTE :

Respecter scrupuleusement la législation concernant la limite d'emploi des pesticides.

TOULOUSE, le 19 JUILLET 1966

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles

J. BESSON - E. JOLY

L'INSPECTEUR DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du MIDI
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX